

29 août 1904

RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE  
95, Boulevard Saint-Michel, 95  
PARIS

Cher Monsieur

Quand j'ai reçu votre mot - tout merci  
bien - je voulais d'avoir par de jeunes amis  
quelques échos de ce qui se passe à la C.D.I.  
Inutile de vous dire que j'en suis ravi,  
plus que je n'en suis surpris, toutefois,  
tant M. Vittor, entrevu au "Château", n'en  
avait fait déplorable impression dans  
une rapide conversation. Mais c'est  
le sort de toutes les entreprises d'avenir  
d'attirer des collaborateurs douteux,  
dont l'élimination nécessaire affermit  
l'œuvre commencée. Donc, je n'ai  
du moment que vous êtes là, que des  
inquiétudes modérées sur l'issue de  
l'incident. Je ferai tout ce que vous  
jugerez utile, si possible que ce soit, pour

passer à la roue. Mais je trouve  
quelques pièges possibles dans la  
réduction, trop vague, de la pro-  
testation que vous m'envoyez; je  
n'aimerais pas l'expression "dépouiller  
d'une œuvre"; dans une affaire  
judiciaire surtout je crains qu'elle  
nuise au lieu de servir. C'est de  
droits bien précis qu'il faudrait  
parler; il importe de choisir pour  
lutter et se défendre une position  
déterminée. Peut-être trouverez-  
vous ceci d'un terre-à-terre trop  
prosaïque; je crois cependant que  
vous devez vous placer sur ce  
terrain-là pour vous défendre.  
Demain soir, je suis obligé d'aller  
passer 3 ou 4 jours au près de mon

fils au bord de la mer. J'aurais  
voulu vous aller voir auparavant,  
mais vous n'auriez plus le temps,  
je le crois, de me fixer un rendez-  
vous dans les jours de demain;  
je vous écris de S.<sup>t</sup> Servan pour  
les fins de la semaine — et je  
vous demanderai la permission de  
me faire accompagner par un  
jeune homme étranger qui compte  
faire une étude de l'U. P. et qui  
sera heureux de vous entendre  
parler du passé et de l'avenir  
de la C. des J.

Bien cordialement à vous

Prof. Chotametz